

Contact :
Jérôme LITTIERE, Directeur Général des Services
03-23-23-78-20
info@valoraisne.fr

Inauguration du centre de tri et de transfert d'Urvillers



Présentation de Valor'Aisne
Les grands chiffres 2014 de Valor'Aisne
Qu'est-ce que le transfert de déchets ?
Les centres de transfert de Valor'Aisne
Qu'est-ce qu'un centre de tri ?
Le centre de tri et de transfert d'Urvillers

 **Valor'Aisne**
Syndicat départemental de traitement
des déchets ménagers de l'Aisne

Le tri, on a tout à gagner.

Présentation de Valor'Aisne

Valor'Aisne est le syndical de traitement des déchets de l'Aisne. Créé le 1^{er} janvier 2003 sous l'impulsion du Conseil général de l'Aisne, il compte aujourd'hui 22 adhérents : 18 communautés de communes, 2 communautés d'agglomération, un syndicat intercommunal et le Conseil départemental.

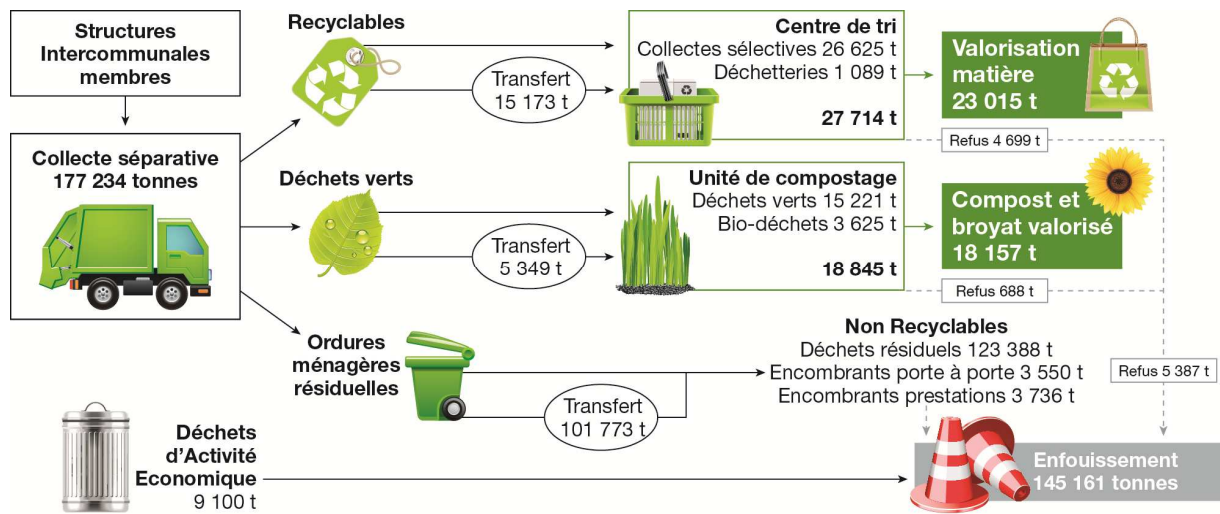
Valor'Aisne est compétent en matière de traitement des déchets ménagers : transfert, tri, compostage et stockage. Les collectivités adhérentes ont gardé la compétence collecte.

Les décisions et grandes orientations du syndicat, présidé par Eric Delhaye, vice-président de la CA du Pays de Laon et adjoint au maire de Laon, sont prises par le comité syndical, réunissant 73 délégués titulaires, désignés dans les collectivités adhérentes.



Localisation des sites appartenant à Valor'Aisne en 2015 (le territoire de Valor'Aisne est en vert clair)

Les grands chiffres 2014 de Valor'Aisne



Qu'est-ce que le transfert de déchets ?

Le transfert consiste à regrouper des gisements de déchets afin d'optimiser leur transport et de limiter la présence de camions sur les routes. Il s'agit de massifier les flux. Ainsi, des camions bennes viennent vider les déchets qui ont été collectés en porte-à-porte dans des camions de plus gros volume situés en bas de quai.

Ceux-ci sont ensuite conduits vers les exutoires : centre de tri pour les déchets recyclables et installation de stockage de déchets non dangereux pour les ordures ménagères résiduelles.



Les centres de transfert de Valor'Aisne

Valor'Aisne possède 5 centres de transfert répartis dans le département à des endroits stratégiques : Urvillers, Tergnier, Laon-Leuilly, Fontaine-lès-Vervins, Grisolles. Trois sont gérés en régie, les deux autres sites sont exploités par un prestataire privé.

Site de transfert	Capacité annuelle	Tonnage transféré en 2014
Fontaine-lès-Vervins	29 000 tonnes	16 882 tonnes
Urvillers	42 000 tonnes	Le centre était en construction en 2014, l'exploitation a démarré fin mars 2015.
Tergnier zone Evolis	32 000 tonnes	L'exploitation a démarré en décembre 2014.
Laon-Leuilly	20 000 tonnes début 2014	21 444 tonnes. Des travaux d'extension ont démarré en octobre 2014.
Grisolles	10 000 tonnes	2 345 tonnes



Photo du centre de transfert de Tergnier zone Evolis, inauguré le 12 juin 2015

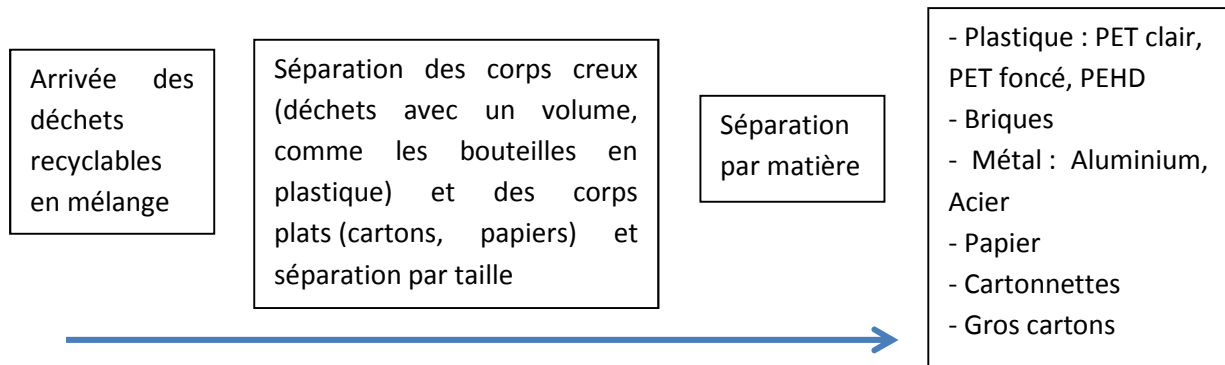


Photo du centre de transfert de Leuilly, récemment agrandi

Qu'est-ce qu'un centre de tri ?

Les déchets recyclables qui arrivent au centre de tri sont séparés en fonction de leur nature et de leurs caractéristiques : bouteilles plastiques transparentes (PET), bouteilles plastiques colorées, papiers, cartons, canettes en aluminium, boîtes de conserve, briques alimentaires, ... Cela est possible grâce aux agents de tri et à des équipements spécifiques (trommel, table balistique, machine de tri optique, ...).

Un bon geste de tri de la part des habitants est essentiel, pour le bon fonctionnement du centre de tri. Les flux de déchets triés sont ensuite compressés et mis en balles, pour faciliter leur transport vers une usine de recyclage.



La performance de tri moyenne sur le territoire de Valor'Aisne a augmenté de 2.6% entre 2013 et 2014 pour atteindre 52.1 kg / habitant / an, plus que la moyenne nationale qui est de 48 kg / habitant /an. La performance de tri moyenne en Picardie est de 47 kg / habitant / an.

En 2014, Valor'Aisne a ainsi recyclé 1115 tonnes d'acier, 63 tonnes d'aluminium, 2577 tonnes de plastiques, 8396 tonnes de papier, 241 tonnes de briques alimentaires, 4498 tonnes de carton. Le recyclage de ces matières permet de faire des économies de matières premières, d'eau, d'énergie et d'éviter des émissions de gaz à effet de serre.

Ces matières sont utilisées pour fabriquer de nouveaux objets, par exemple des pulls polaires à partir du plastique recyclé, des pistons ou des vélos à partir des canettes d'aluminium, des nouvelles feuilles de papier à partir du papier recyclé, ...



Le centre de tri et de transfert d'Urvillers

Historique

La construction du centre de tri et de transfert d'Urvillers est l'aboutissement d'un processus de plusieurs années. Les centres de tri existants à saturation et les orientations du Plan Départemental de Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés ont conduit Valor'Aisne à entamer une réflexion sur les équipements de tri. La question du transfert a été incluse dans la réflexion, étant liée à l'optimisation générale de la gestion des déchets sur le territoire.

En 2009, une Etude d'Optimisation Départementale des Equipements de Tri et de Transfert a donc été réalisée avec pour objectif de diminuer les coûts de tri avec des centres performants et de dimension adaptée tout en veillant à l'exigence de responsabilité sociale et environnementale posée par les élus. Elle a débouché sur plusieurs scénarios.

L'assemblée délibérante de Valor'Aisne (le comité syndical) a choisi de garder deux centres de tri dans le département (nord et sud). Ainsi, il a été décidé de faire construire un nouveau centre de tri et de transfert à Urvillers en remplacement du centre de tri obsolète d'Essigny le Grand, de fermer le centre de tri de Laon et de moderniser l'équipement de Villeneuve Saint Germain près de Soissons.

Le syndicat peut désormais trier sur ses propres sites (centres de tri d'Urvillers et de Villeneuve-Saint-Germain) l'ensemble des déchets recyclables produits sur son territoire.

De plus, les études pour la réalisation d'un sixième centre de transfert, sur Villeneuve-Saint-Germain, ont été lancées, afin de compléter le maillage d'installations de transfert. Valor'Aisne sera alors autonome en matière de transfert de déchets.



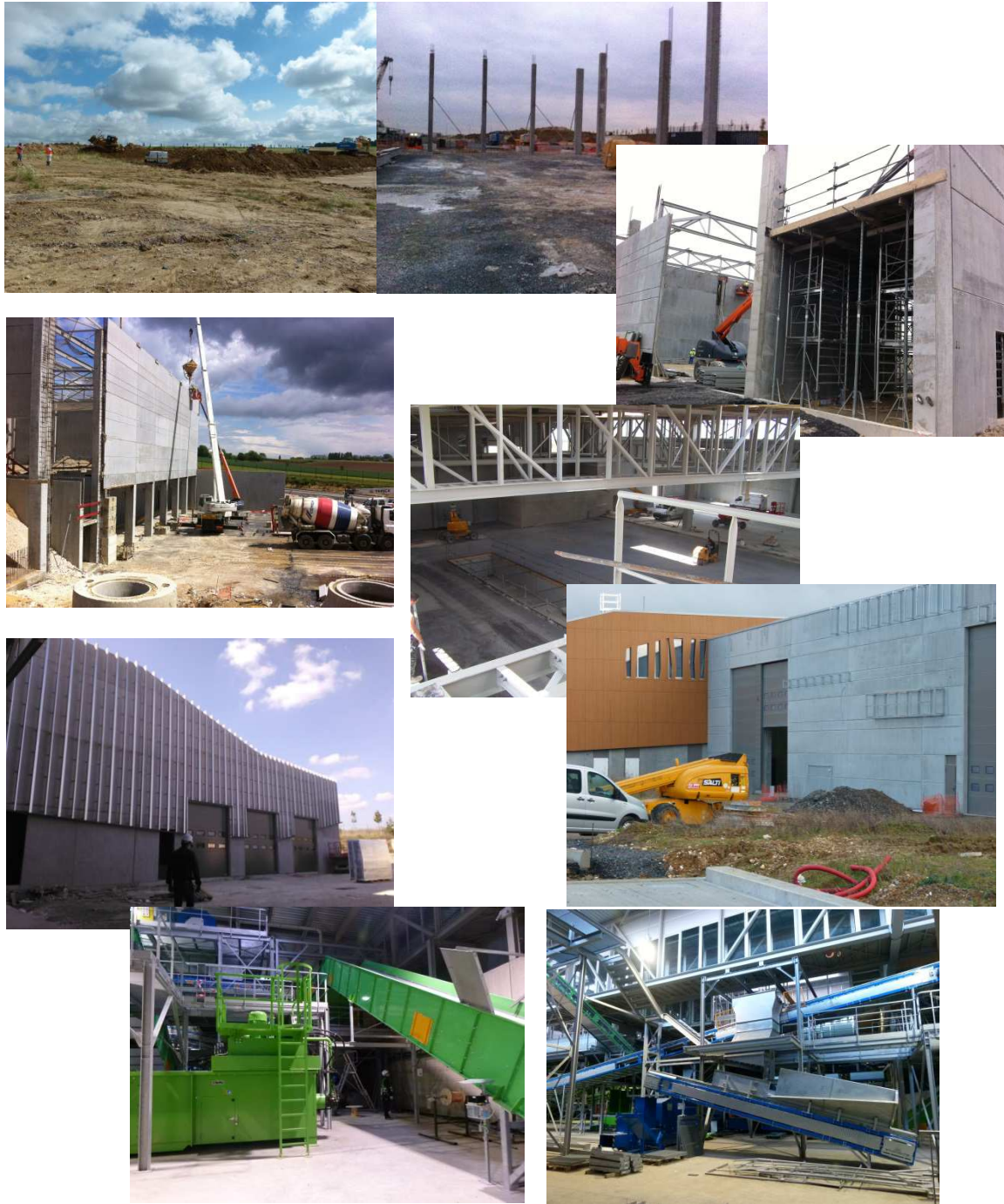
Photo du centre de tri de Villeneuve-Saint-Germain

Construction

Le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué en mars 2011 à BERIM Ingénierie. Le permis de construire a été obtenu le 26 décembre 2011 et l'autorisation préfectorale d'exploiter le site a été accordée le 16 août 2012. En parallèle, l'enquête publique s'est déroulée de décembre 2011 à janvier 2012. Les travaux ont finalement démarré en juillet 2013 et la construction a duré 21 mois.

Le bâtiment a été dessiné par le cabinet d'architectes Avant Propos. La majorité des entreprises qui sont intervenues dans la construction sont locales ou basées dans les départements voisins : Eiffage construction pour le gros œuvre, INEO Nord Picardie pour l'électricité, Vallet Saunal pour les voiries et réseaux divers, Farasse Fluides pour le chauffage, la ventilation et la climatisation, Edivert pour les espaces verts. Les équipements de tri ont été fournis par le groupe Vauché tandis que la société Legras a fourni les équipements du quai de transfert.

A des fins pédagogiques, il a été choisi de peindre en bleu les équipements liés au tri des déchets dits « corps creux » et en vert les équipements de tri des « corps plats ».



Photos de la construction du centre de tri et de transfert d'Urvillers

Coûts

L'installation a coûté au total 17.5 millions d'euros (dont environ 600 000 euros pour le terrain, 9.7 millions d'euros pour les bâtiments, 5.3 millions d'euros pour le process), dont 2 millions d'euros de subvention accordée par l'ADEME Picardie et 9.87 millions d'euros financés par le Conseil départemental.

Mise en service

Les premiers déchets sont arrivés le 30 mars 2015. Innovante et de taille importante, cette installation permettra de trier jusqu'à 28 000 tonnes de déchets recyclables par an et de transférer jusqu'à 42 000 tonnes de déchets par an.

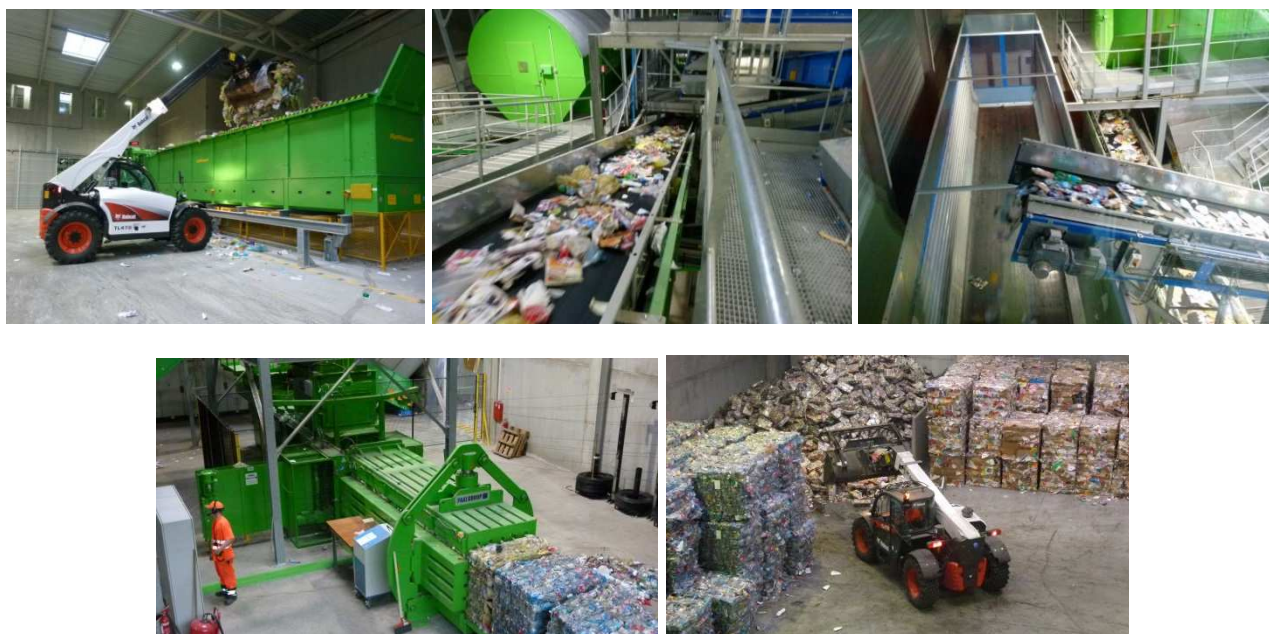


Les déchets recyclables de 18 EPCI de collecte arrivent à Urvillers.

L'exploitation est réalisée en interne, par 65 agents de Valor'Aisne répartis sur deux postes. 9 contrats aidés ont notamment été signés afin de compléter les équipes.



Photos de la zone de transfert de l'installation d'Urvillers



Photos de la zone de tri de l'installation d'Urvillers

Le procédé de tri a été conçu à partir des dernières technologies en matière de technique de tri. Il pourra facilement être adapté aux évolutions réglementaires, notamment à l'extension des consignes de tri des emballages plastiques (films plastiques, petits plastiques tels que pots de yaourts...).

Une galerie vitrée qui surplombe les équipements de tri permet d'organiser des visites pour les écoles. Valor'Aisne a mis en place un parcours pédagogique sur ce nouvel équipement pour sensibiliser davantage le jeune public à l'importance du geste de tri, une spécificité rare pour un équipement industriel de tri.

LES EMBALLAGES & PAPIERS

Et toi, veux-tu devenir un super héros du tri ?

- CARTONS, PAPIERS, JOURNAUX, MAGAZINES
- BRICKS ALIMENTAIRES
- EMBALLAGES EN MÉTAL
- BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

ASTUCE TRI
 Pour que les machines puissent séparer correctement les différents types de déchets, jette les déchets un par un dans la poubelle de tri, et n'écrase pas les bouteilles.

Valor'Aisne

L'ARRIVÉE DES DÉCHETS

Après la collecte devant chez toi, le camion poubelle apporte les déchets recyclables au centre de tri. Il est pesé en entrée puis va décharger les déchets au sol dans le hall de déchargement.

Chaque jour, environ 100 tonnes de déchets recyclables arrivent au centre de tri.

Un engin prend ensuite les déchets pour les mettre dans un équipement appelé « trémie » qui alimente un tapis roulant. Les sacs sont ouverts et les déchets sont alors emmenés vers la première étape de tri.

C'est parti pour la visite

Valor'Aisne

Photos de supports du parcours pédagogique